



CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES - QUALIFICATION / PROMOTION MID AMATEUR MESSIEURS

16 & 17 avril 2016

Golf du Domaine de Saint Clair(07)

Règlement Particulier de l'Épreuve. Ce règlement, complète les règlements généraux des épreuves fédérales. Les conditions du règlement particulier priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : voir règlement général des épreuves fédérales par équipes.

Ouvert aux AS des Ligues Rhône-Alpes.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale en 2015 pourront inscrire une équipe.

Pour les équipiers : voir règlement général des épreuves fédérales par équipes.

Joueurs nés avant le **16 juin 1986** (date identique à celle de la Promotion Inter régionale)

IMPORTANT : pour les joueurs qui ne rentreraient dans la catégorie **Mid** qu'à la date du 15 juin 2016, les clubs devront communiquer leur liste à la ligue Rhône Alpes qui se chargera de les inscrire sur EXTRANET.

Epreuve non-fumeur, y compris la cigarette électronique. Toute infraction par le joueur ou son cadet sera assimilée à un comportement incorrect.

FORME DE JEU

6 simples / stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

En cas d'égalité, les équipes sont départagées en comparant le cumul des cartes non prises en compte, puis celui des meilleures cartes, puis celui des secondes meilleures cartes, etc.

Les 9 premières équipes sont qualifiées et autorisées à s'inscrire à la Promotion Inter-Régionale

Une équipe qualifiée qui ferait forfait pour la Promotion Inter-Régionale, ne pourra s'inscrire en 2017.

En cas de désistement d'une ou plusieurs équipes qualifiées pour la Promotion Inter Régionale, le remplacement se fera nombre pour nombre pour les équipes suivantes dans l'ordre du classement de la Qualification Régionale.

Dans le cas où, à la date limite d'inscription des équipes, il y aurait 9 équipes ou moins inscrites, cette Qualification Régionale serait annulée et les équipes inscrites seraient toutes autorisées à s'inscrire à la Promotion Inter Régionale.

ENGAGEMENT

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>.

Date limite pour les équipes : 1 avril 2016 inclus.

Date limite pour les équipiers : 8 avril 2016 inclus.

Les droits d'engagement sont fixés à 225 € par équipe, règlement au plus tard le 26 mars 2016 avant minuit, par virement bancaire ou par chèque à l'ordre de la Ligue de golf Rhône-Alpes.

Ne pas oublier à l'issue de la qualification de vous inscrire sur EXTRANET à la PROMOTION MID INTER-REGIONS.